

La Caisse de Prévoyance et de Retraite doit rester à la SNCF

Accepter l'autonomie de la Caisse de Prévoyance et Retraite, c'est capituler un peu !



C'est envoyer un signal positif à ceux qui veulent remettre en cause notre régime de retraite !

Qui peut sérieusement croire que l'autonomie de la CPR ne leur facilitera pas la tâche ?

La SNCF et les ministères prétendent qu'une gestion autonome ne changera rien pour les cheminots actifs et retraités. Ils présentent cela comme une simple mesure technique.

C'est évidemment faux. L'objectif est bien de préparer la remise en cause des régimes spéciaux.

Gouvernement et direction veulent réduire les cotisations « patronales » retraite de la SNCF qui sont actuellement plus élevées que dans le régime général.

Evidemment, moins de cotisations « patronales », cela signifie des prestations revues à la baisse, donc la fin du régime spécifique !

